

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1255

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

Ventes et cessions

753 221 803 RCS Le Mans.

MALITERIE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 100000.00 EUR.

Adresse : ZA de Chapeau, 72190 Neuville-sur-Sarthe.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE MALITERIE PAR LITERIE AURA
Société absorbée : La société MALITERIE, Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est fixé à NEUVILLE SUR SARTHE (72190), ZA de Chapeau, inscrite au RCS de LE MANS sous le n°753 221 803, Société Absorbante : La société LITERIE AURA, Société par actions simplifiée, au capital de 300.000,00 euros dont le siège social est fixé à BRIGNAIS (69530), 163 rue Barthélémy Thimonnier, inscrite au RCS de LYON sous le n°802542530, Actif et passif de la société MALITERIE Montant de l'actif : 2 786 614 euros. Montant du passif : 4 714 324 euros. Augmentation du capital de la société LITERIE AURA au titre de l'absorption de la société MALITERIE : 100.000 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : Il sera attribué 10.000 actions nouvelles de 10 euros chacune de LITERIE AURA, société absorbante, pour 100 actions de 1.000 euros chacune de MALITERIE, société absorbée. Montant prévu du mali de fusion : - 2 027 710 euros Dépôt du projet de fusion. Le projet de fusion établi le 1er juillet 2024 a été déposé le 1er août 2024, au nom des sociétés, aux greffes du tribunal de commerce de LYON et du MANS..